



Canadian Food
Inspection Agency

Agence canadienne
d'inspection des aliments

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving / Réception des soumissions :

cfia.bidreceipt-receptiondesoumission.acia@inspection.gc.ca

**REQUEST FOR
PROPOSAL**

AMENDMENT 3

**DEMANDE DE
PROPOSITION**

AMENDEMENT 3

Proposal to: **The Canadian Food Inspection Agency (CFIA)**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : **L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux appendices ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments: - Commentaries :

Title – Sujet Expert-Led Mental Health Video Library		Date May 26, 2023
Sollicitation No. – N° de l'invitation 2023-00924		
Client Reference No. - No. De Référence du Client 2023-00924		
Sollicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	2pm	EDT (Eastern Time) HAE (Heure de l'Est)
On / le :	June 9th, 2023	
Delivery - Livraison See herein — Voir aux présentes	Taxes - Taxes See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destination des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser tout renseignements à Catherine Clairoux		
Telephone No. – No. de téléphone (343) 596-9265	Facsimile No. – No. de télécopieur	
Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes	Delivery Offered – Livraison proposée See herein — Voir aux présentes	
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:		
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	

AMENDMENT N ° 3 – Request for Proposal

This amendment is raised to: **Respond to Bidder Questions**

QUESTIONS and ANSWERS

1. Our web chat features a different expert based on the topic and we have different experts for English and French. When M4 refers to “an” expert, it doesn’t align with our multiple expert approach. For M4, what is meant by corporate reference? I understand that requirement for M2 and M3, but not when we are talking about experts.

A1. The Corporate Reference requested for M4 will be used to confirm and validate the Expert’s compliance to the criteria – The Expert must have worked as a certified practitioner in their respective field for a minimum of five (5) years on a continuous (full time equivalent), in the last ten (10) years of the bid solicitation closing date. Any references provided with the Bidder’s bid is subject to verification by Canada.

The Mandatory Criteria M4 identifies the need of only one (1) Expert. Considering your multiple expert approach, more than one Expert can be identified and considered.

2. For M5, not all experts require certification by an accredited body. It depends on the subject matter. However, we can provide an in-depth biography on each expert we use. Would that be ok instead?

A2. Considering that not all experts require certification by an accredited body, if the in-depth biography details and demonstrates the expertise, it will be considered.

3. For M6, our experts aren’t bilingual. Instead, we use different experts in English and French. For web chats, we have English days and French days. This ensures that we get the best experts and that they are fluent in the appropriate language as well as Francophone or Anglophone sensitivities. I believe this still meets the end goal CFIA is trying to achieve, but in a different way. Will our approach still be acceptable?

A3. The services must be provided in both English and French. The services can be delivered by either one (1) bilingual Expert or, by two (2) Experts – one Francophone and one Anglophone, as long as both Experts are compliant to the mandatory criteria identified in the Request for Proposal (RFP).

4. Regarding M6, our experts are not employees and are not really providing support services. It’s an information resource. The experts are contractors that we reach out for a given topic because it’s their area of expertise. Many of them may not provide « support services » in their everyday professions either. For instance, professors may be more research oriented than clinical. The required information, including the letter, for this criterion isn’t applicable for the type of service we provide. Would the biographies also be an acceptable alternative to the current information listed for M6?

A4. If the in-depth biography details and demonstrates the Expert’s level of expertise and how the services were delivered, it will be considered.

All other terms and conditions remain the same.

.....

MODIFICATION N ° 3 – Demande de proposition

Cette modification est effectuée afin de: **Répondre aux questions du soumissionnaire**

QUESTIONS et RÉPONSES

1. Notre fonctionnalité de clavardage interactif en ligne est dirigée par de différents experts dépendant du sujet, et nous avons des experts anglophones et francophones. Pour ce qui concerne le critère M4, nous avons plutôt une approche de « plusieurs » experts. Qu'est-ce que vous voulez dire par « référence corporative » au critère M4? Je comprends pour le critère M2 et M3, mais pas lorsqu'on se réfère à des experts.

A1. La référence corporative demandée au critère M4 peut être contactée pour confirmer et valider l'expérience de l'expert – L'expert(e) doit avoir travaillé comme praticien certifié dans son domaine respectif pour une durée minimum de cinq (5) ans, durant une période continue (à temps pleins), dans les dernières dix (10) années de la date de clôture de la sollicitation.

Le critère obligatoire M4 identifie le besoin d'un (1) expert. Considérant votre approche de plusieurs experts, plus qu'un expert peut être identifié et considéré.

2. Pour M5, il n'est pas nécessaire pour tous les experts d'obtenir une certification d'une institution reconnue. Ça dépend du sujet. Nous pouvons fournir au lieu, une biographie détaillée pour chaque expert que nous utilisons. Est-ce que la biographie peut être considérée?

A2. Puisqu'il n'est pas nécessaire pour chaque expert d'obtenir une certification d'une institution reconnue, si la biographie démontre le niveau d'expertise, elle sera considérée.

3. Pour M6, nos experts ne sont pas bilingues. Nous avons des experts anglophone et francophones. Pour la fonctionnalité de clavardage interactif en ligne, nous avons des journées désignées en français et en anglais. Ceci assure que nous avons les meilleurs experts et qu'ils parlent couramment le français et l'anglais. Je crois que cette approche rencontre les objectifs de l'ACIA, mais d'une différente manière. Est-ce que notre approche sera considérée?

A3. Les services doivent être fournis en français et en anglais. Les services peuvent être livrés par soit, un (1) expert bilingue ou, par deux (2) experts – un francophone et un anglophone, tant et aussi longtemps qu'ils font preuve de démontrer qu'ils respectent les critères obligatoires identifiés dans la Demande de proposition (RFP).

4. Concernant le critère M6, nos experts ne sont pas des employés et ne fournissent pas vraiment des services de soutien. C'est une ressource d'information. Les experts sont contractés pour des sujets spécifiques puisqu'ils ont l'expertise. Plusieurs d'entre eux ne fournissent pas nécessairement de « services de soutien » dans leur profession. Par exemple, nous avons des professeurs qui s'orientent plutôt sur la recherche que la clinique. L'information requise incluant la lettre, pour ce critère, n'est pas applicable pour le type de service que nous offrons. Considériez-vous les biographies comme alternative pour le critère de M6?

A4. Si la biographie fournie et démontre le niveau d'expertise de l'expert et comment les services ont été livrés, elle sera considérée.

Toutes les autres conditions restent inchangées.